



Ascendant a charge VISA

Par **Faeton**, le **12/03/2023** à **12:11**

Bonjour,

Ma belle-mère est devenue notre responsabilité (après le divorce, aucun membre de sa famille n'a voulu l'aider financièrement. Sachant qu'elle ne travaillait pas et que son premier fils "qui subvient a ses besoin jusqu'à récemment " a quitté le pays). Nous aimerions savoir s'il est possible de la prendre en charge et de la faire venir en France avec un visa Ascendant a charge du Maroc.

Nos ressources sont d'environ 5k par mois , et on a bien de la place de notre appartement .

Merci pour votre retour

Cordialement